

[france3-regions.francetvinfo.fr /normandie/seine-maritime/une-jeune-fille-de-15-ans-fauchee-par-u...](https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/une-jeune-fille-de-15-ans-fauchee-par-u...)

## La jeune fille de 15 ans fauchée par une voiture est décédée, le chauffeur placé en garde à vue

Dominique Durand : 3-4 minutes

Une adolescente a été renversée par une voiture jeudi 9 janvier à Gonneville-la-Mallet près du Havre (Seine-Maritime), alors qu'elle circulait à pied sur le bord de la route, après être descendue de son bus scolaire. La jeune fille, transportée en urgence absolue au CHU de Rouen, est décédée ce vendredi 10 janvier 2025. Le conducteur qui avait pris la fuite après l'accident, est en garde à vue.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

L'accident s'est produit le jeudi 9 janvier 2025 un peu après 18 heures, sur la départementale 139 à Gonneville-la-Mallet, près du Havre.

Une jeune fille de 15 ans a été fauchée par un véhicule qui roulait à vive allure, alors qu'elle circulait à pieds sur le bord de la route. Elle venait tout juste de descendre de son car scolaire, à l'arrêt de bus la Gonnevillaise, et avait pris la direction du Havre. Gravement blessée, l'adolescente avait été hélicoptérée en urgence absolue au CHU de Rouen. Elle est décédée ce vendredi 10 janvier.

Après l'accident, l'automobiliste avait pris la fuite, mais des témoins l'ont identifié, ce qui a permis de l'interpeller rapidement.

Le conducteur, un jeune homme de 19 ans, a donc été arrêté peu de temps après l'accident, et a été placé en garde à vue jeudi soir. Il y était encore ce vendredi.

*"Il n'est pas connu des services de police ni de gendarmerie, son véhicule était en règle et il n'avait pas consommé d'alcool ni de produits stupéfiants. Il a immédiatement reconnu son implication",* indique le parquet du Havre.

L'enquête va se poursuivre pour déterminer les circonstances exactes de l'accident et notamment la vitesse du véhicule mis en cause.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Veillez choisir une région

votre adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous envoyer la newsletter de votre région. Vous pouvez vous désabonner à tout moment via le lien en bas de ces newsletters. [Notre politique de confidentialité](#)